



Communiqué de presse - le mardi 19 juillet 2022

En pleine canicule, le gouvernement accélère le réchauffement de nos cours d'eau

Le 15 juillet, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a autorisé temporairement plusieurs centrales, dont celle du Bugey à pratiquer des rejets d'eau chaude dans les cours d'eau au-delà des limites habituelles.

Ces nombreuses dérogations interviennent malgré la canicule et alors que la commission européenne a exposé lundi 18 juillet que la moitié de l'UE est actuellement confrontée à un risque de sécheresse avec un déficit important d'humidité au sol d'après un rapport du JRC (le service de recherches scientifiques de la commission)

Cette décision irresponsable montre que le gouvernement n'a pas tiré les leçons de sa double condamnation pour inaction climatique et décide de s'engouffrer dans une démonstration d'indifférence toujours plus exaltée à l'égard de la crise climatique.

Les centrales nucléaires peuvent fonctionner grâce à la ressource en eau qui assure le fonctionnement des réacteurs. Le mécanisme de refroidissement des centrales demeure possible par un captage et un rejet systématique de l'eau dans la mer ou dans les cours d'eau adjacents afin de garantir leur refroidissement. Mais depuis la canicule de 2003, cette pratique est contrainte : en cas de dépassement d'une température limite, la centrale doit abaisser sa puissance voire s'arrêter pour protéger la biodiversité des cours d'eau.

Ces permissions accordées à plusieurs centrales dont celle du Bugey viennent soutenir l'idée qu'il faut rompre avec le développement galopant des centrales nucléaires qui ne représentent nullement une énergie adaptée aux aléas climatiques.

Le gouvernement fait donc le choix de repousser toujours plus les limites de la centrale du Bugey, doyenne d'Europe mise en service en 1972. Il ne tient pas compte des alertes du GIEC sur le débit moyen annuel du Rhône qui pourrait baisser de 10% à 40% d'ici 2050. Enfin repousser les limites de la centrale du Bugey peut sembler préoccupant, en effet le 14 avril, des rejets de gaz radioactifs avaient été détectés au niveau de la cheminée du bâtiment des auxiliaires nucléaires commune à Bugey 4 et 5.

Par conséquent, à l'heure où la sécheresse menace et que 69 départements sont visés par des restrictions d'eau l'heure est à la préservation de cette ressource essentielle à la vie et non aux petits arrangements qui viennent menacer gravement la biodiversité.

Gabriel Amard, Député de la 6ème circonscription du Rhône

